

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 20 JANVIER 2021

A 20H30

Présents : Mesdames Mélanie CHATELLAIN, Anne-Claire DEGOUY, Catherine DUMINY.
Messieurs Daniel ABET, Bastien DELAPLACE, Romaric HESDIN, Romuald RABACHE.

Absents excusés : Emeric HEURTAUT ayant donné pouvoir à Daniel ABET et Gauthier DELARUE ayant donné pouvoir à Romuald RABACHE.

Absentes : Hélène DIEVART et Laure ROUSSEL-MAJOR.

Secrétaire de séance : Romuald RABACHE

Le compte rendu de la séance précédente est lu et approuvé à l'unanimité des membres présents.

1. Adhésion de la ville de Longueau à la FDE 80

Monsieur la Maire précise que la ville de Longueau a demandé son adhésion à la Fédération. Il appartient donc aux communes adhérentes de se prononcer sur cette adhésion.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité se déclare favorable à l'adhésion à la Fédération de la ville de Longueau.

2. Implantation des panneaux « Voisins Vigilants »

Monsieur le maire explique que la démarche « participation citoyenne », consiste à l'échelon communal à être attentif à la population en matière de sécurité des personnes et des biens.

Ce dispositif avait été évoqué lors d'un précédent conseil municipal mais l'assemblée avait demandé un temps de réflexion avant de prendre une décision.

Suite à de nombreuses incivilités constatées cette année, il est nécessaire de revenir sur cette adhésion.

Chaque trimestre, une rencontre entre le maire, les conseillers intéressés et le commandant de brigade de gendarmerie est organisée pour dresser un bilan de la participation citoyenne.

La durée du protocole est de deux ans à compter de la signature, renouvelable chaque année par tacite reconduction.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité se déclare favorable à « la participation citoyenne » et donne autorisation au maire de signer tous les documents relatifs à ce dispositif et d'implanter les panneaux à l'entrée et sortie du village « voisins vigilants ».

3. Association « Les Bouts de Choux » de Ferrières

Monsieur le maire évoque la délibération qui a été prise en 2012 concernant la subvention versée au centre de loisirs de Ferrières qui était de 3€50 par enfant pour le mois de juillet. A cette époque le nombre d'enfants participants était inférieur à 10, la participation de la commune était alors de moins de 200 €. Pour l'année 2020, « les Bouts de Choux » réclame une participation de 650 € pour 18 enfants.

Cette délibération n'est donc plus adaptée au nombre d'enfants participants qui fréquentent le centre de loisir.

Après avoir délibéré, le conseil municipal souhaite participer aux réunions de préparation au centre de Ferrières afin d'évoquer l'adaptation de notre participation. Dans l'attente, le conseil municipal à l'unanimité propose une participation de 500 € pour l'année 2020.

4. Participation financière de la commune au CAT de Flixecourt

Suite au retrait des communes de Ferrières et Seux du syndicat Intercommunal du Centre d'aide par le travail de Flixecourt, Monsieur le maire propose que les représentants de la commune demande le détail des comptes afin de vérifier comment sont dépensées les contributions des communes adhérentes.

La commune de Guignemicourt a versée 540 € cette année (soit 1.50 € par habitant) pour une seule personne en internat au CAT.

5. Modification issues du remembrement foncier sur le territoire communal

Lors de sa réunion du 11 septembre 2019, la Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier de Bovelles, Briquemessnil-Floxécourt, Cavillon Ferrières, Fluy, Fourdrinoy, Le Mesge, Oissy, Pissy, Saisseval et Seux a approuvé le projet d'aménagement foncier et le programme de travaux connexes qui ont été soumis à enquête publique du 10 février au 11 mars 2020.

Ce projet d'aménagement foncier prévoit notamment des modifications de limites intercommunales avec équilibre des surfaces en lien avec le parcellaire projeté.

Il appartient aux communes d'approuver le projet de modifications des limites intercommunales.

Le Maire donne lecture du courrier du président de la CIAF par lequel, la commission propose la modification des limites intercommunales avec équilibre des surfaces ainsi

que les plans présentant les nouvelles limites communales de redressement de limites intercommunales entre Ferrières et Guignemicourt soit une superficie de 4ha 22a 27ca (la parcelle : Le dessus du Fief cédée par Guignemicourt et reprise par Ferrières et une partie de la Haute Borne et La vignette cédées par Ferrières et reprises par Guignemicourt)

Le conseil municipal constate ainsi que les surfaces en « perte » et les surfaces « reprises » sont équilibrées.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité approuve le projet d'aménagement foncier agricole, forestier et environnemental décide d'approuver le plan de modifications des limites intercommunales avec équilibre des surfaces.

6. Dernières nouvelles du SMSOA

Monsieur le maire donne lecture du compte rendu des 2 dernières réunions du conseil syndical du 27 novembre et 16 décembre 2020.

Après le vote du budget primitif de l'année 2021 la contribution de la commune au SMSOA s'élève à 18 924 € pour l'année 2021.

7. Départ de Madame Anne-Claire DEGOUY

Anne Claire a annoncé son départ de la commune pendant les vacances de février.

Monsieur Bastien DELAPLACE prendra sa place au SMSOA ;

Questions Diverses

- **Pylône télécom** : l'implantation du pylône est toujours en cours de négociation.
- Le prochain conseil aura lieu fin février pour la commission des finances.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 21h45.

LE MAIRE

Daniel ABET

Signatures

Mélanie CHATELLAIN

Bastien DELAPLACE

Anne-Claire DEGOUY

Gauthier DELARUE

Hélène DIEVART

Emeric HEURTAUT

Catherine DUMIGNY

Romaric HESDIN

Laure ROUSSEL-MAJOR

Romuald RABACHE